

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

R A P P O R T S
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

UNIS-CITE MEDITERRANEE
10 PLACE SEBASTOPOL
13004 MARSEILLE

EXERCICE : 01/01/2012 - 31/12/2012

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2012
pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Juin 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de UNIS CITE MEDITERRANEE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et se caractérisent par les éléments suivants :

- total du bilan	540 037 €
- total des produits d'exploitation	1 121 211 €
- résultat net	- 66 599 €

Il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la page 14 de l'annexe aux comptes annuels 2012 qui précise dans la rubrique Faits Caractéristiques, l'engagement d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune d'Unis Cité National au profit d'Unis Cité Méditerranée de la cotisation annuelle 2012 estimée à 49 182 €, ce qui caractérise la volonté de la structure nationale de maintenir l'activité de son antenne indépendante de Méditerranée.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe ces appréciations n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MARSEILLE, le 5 Juin 2013



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2012

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Droit au bail			
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles	31 731	25 911	5 820
Immob. en cours / Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	100		100
TIAP & autres titres immobilisés			
Prêts	3 710		3 710
Autres immobilisations financières	3 492		3 492
ACTIF IMMOBILISE	39 033	25 911	13 122
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Usagers et comptes rattachés			
Autres créances	514 679	30 000	484 679
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	3 535		3 535
Charges constatées d'avance	38 701		38 701
ACTIF CIRCULANT	556 914	30 000	526 914
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL DE L'ACTIF	595 948	55 911	540 037

Bilan passif

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2012

	Net au 31/12/12
PASSIF	
Fonds associatifs sans droit de reprise	
Ecart de réévaluation	
Réserves indisponibles	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	18 551
RESULTAT DE L'EXERCICE	-66 599
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
FONDS PROPRES	-48 049
<i>Apports</i>	30 000
<i>Legs et donations</i>	
<i>Subventions affectées</i>	
Fonds associatifs avec droit de reprise	30 000
Résultat sous contrôle	
Droit des propriétaires	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	30 000
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Fonds dédiés sur subventions	
Fonds dédiés sur autres ressources	
FONDS DEDIES	
Emprunts obligataires convertibles	
<i>Emprunts</i>	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	138 606
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	138 606
Emprunts et dettes financières diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 527
Dettes fiscales et sociales	103 399
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	12 109
Instrument de trésorerie	
Produits constatés d'avance	291 444
DETTES	558 085
Ecarts de conversion - Passif	
ECARTS DE CONVERSION	
TOTAL DU PASSIF	540 037

Compte de résultat

UNIS CITE MEDITERRANEE

Etats de synthèse au 31/12/2012

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	20 762	1,96			20 762	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 036 434	98,04	1 219 625	100,00	-183 190	-15,02
Reprises et Transferts de charge	59 095	5,59	93 185	7,64	-34 090	-36,58
Cotisations						
Autres produits	4 920	0,47	2 125	0,17	2 794	131,49
Produits d'exploitation	1 121 211	106,06	1 314 935	107,81	-193 724	-14,73
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	214 690	20,31	286 430	23,49	-71 739	-25,05
Impôts et taxes	53 251	5,04	62 688	5,14	-9 437	-15,05
Salaires et Traitements	614 828	58,16	681 859	55,91	-67 031	-9,83
Charges sociales	210 616	19,92	205 397	16,84	5 219	2,54
Amortissements et provisions	34 580	3,27	7 391	0,61	27 189	367,89
Autres charges	138 025	13,06	92 622	7,59	45 402	49,02
Charges d'exploitation	1 265 990	119,75	1 336 386	109,57	-70 396	-5,27
RESULTAT D'EXPLOITATION	-144 779	-13,69	-21 451	-1,76	-123 327	574,92
Opérations faites en commun						
Produits financiers	87	0,01	594	0,05	-507	-85,36
Charges financières	1 817	0,17	50		1 767	NS
Résultat financier	-1 730	-0,16	544	0,04	-2 274	-418,10
RESULTAT COURANT	-146 509	-13,86	-20 907	-1,71	-125 602	600,76
Produits exceptionnels	91 253	8,63	2 274	0,19	88 978	NS
Charges exceptionnelles	11 343	1,07	15 000	1,23	-3 657	-24,38
Résultat exceptionnel	79 909	7,56	-12 726	-1,04	92 635	-727,94
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-66 599	-6,30	-33 633	-2,76	-32 967	98,02
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

Annexe

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

ASS UNIS CITE MEDITERRANEE

10 place Sébastopol

13004 MARSEILLE

Tél. 04.91.53.34.20

Fax.

APE : 9499Z-

Siret : 44018433100047

SARL Jean Jacques BUFERNE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de MARSEILLE

13005 MARSEILLE

Tél. 0491793656

Fax. 0491793657

Courriel : jeanjacques.buferne@buferne.fr

Sommaire

1. Règles et méthodes comptables	4
2. Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA	6
3. Notes sur le compte de résultat	11
4. Autres informations	12
5. Engagements donnés	13
6. Faits caractéristiques	14
7. Détail comptable 791 - 796	15
8. Détail comptable 797	16
9. Contributions volontaires	17

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : UNIS CITE MEDITERRANEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 540 037 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 66 599 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2012 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
	0	0	0	0
- Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
- Fonds commercial	0	0	0	0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0
- Constructions sur sol propre	0	0	0	0
- Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
- Installations générales, agencements aménagements divers	510	0	0	510
- Matériel de transport	700	0	700	0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 087	0	5 866	31 221
- Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
- Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
- Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	38 297	0	6 566	31 731
	0	0	0	0
- Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
- Autres participations	0	0	0	100
- Autres titres immobilisés	0	0	0	0
- Prêts et autres immobilisations financières	12 403	0	0	7 202
Immobilisations financières	12 403	0	0	7 302
	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE	50 700	0	6 566	39 033
	0	0	0	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0
- Fonds commercial	0	0	0	0
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	0	0	0	0
- Terrains	0	0	0	0
- Constructions sur sol propre	0	0	0	0
- Constructions sur sol d'autrui	0	0	0	0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
- Installations générales, agencements aménagements divers	53	51	0	104
- Matériel de transport	272	1	272	0
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 404	4 528	3 126	25 807
- Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	24 729	4 580	3 398	25 911
	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE	24 729	4 580	3 398	25 911
	0	0	0	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 560 582 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	3 710	0	3 710
Autres	3 492	0	3 492
	0	0	0
Créances de l'actif circulant :	0	0	0
Créances Clients et Comptes rattachés	0	0	0
Autres	514 679	514 679	0
Charges constatées d'avance	38 701	38 701	0
	0	0	0
Total	560 582	553 380	7 202
	0	0	0
Prêts accordés en cours d'exercice	0	0	0
Prêts récupérés en cours d'exercice	0	0	0
	0	0	0

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	0
	655
	0
Total	655
	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 558 085 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (*)	0	0	0	0
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	0	0	0	0
- à 1 an au maximum à l'origine	138 606	138 606	0	0
- à plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (*)	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 527	12 527	0	0
Dettes fiscales et sociales	103 399	103 399	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes (**)	12 109	12 109	0	0
Produits constatés d'avance	291 444	291 444	0	0
	0	0	0	0
Total	558 085	558 085	0	0
	0	0	0	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	0	0	0
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	0	0	0	0
(**) Dont envers les associés	0	0	0	0
	0	0	0	0

Charges à payer

	Montant
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	0
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	39 414
TAXE SUR LES SALAIRES CAP	12 851
FORMATION CONTINUE CAP	5 992
	6 470
	0
Total	64 728
	0

Notes sur le bilan dont CAP, CAA, PCA

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
	0	0	0
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	38 701	0	0
	0	0	0
Total	38 701	0	0
	0	0	0

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
	0	0	0
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	291 444	0	0
	0	0	0
Total	291 444	0	0
	0	0	0

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	0,00
	0,00
	0,00
Avals et cautions	0,00
	0,00
Engagements en matière de pensions	0,00
	0,00
Engagements de crédit-bail mobilier	0,00
	0,00
Engagements de crédit-bail immobilier	0,00
	0,00
Autres engagements donnés	0,00
	0,00
Total	0,00
	0,00

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Un engagement d'abandon de créance avec retour à meilleure fortune a été comptabilisé, justifié par une convention signée par Unis Cité et Unis Cité Méditerranée le 31 décembre 2012.

Le montant de la créance abandonnée par la tête de réseau s'élève à un montant estimé de 49 182 €, correspondant à la cotisation annuelle 2012.

Détail comptable 791 - 796

Nature	Exploitation	Financier
	0,00	0,00
Transfert de charges d'exploitation	29 095,35	0,00
Transfert de charges financières	0,00	0,00
	0,00	0,00
Total	29 095,35	0,00
	0,00	0,00

Détail comptable 797

	Montant
Transferts de charges exceptionnelles	0,00
	0,00
	0,00

Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ressources	0	0
Bénévolat	0	0
Prestations en nature	0	0
Dons en nature	0	0
Total	0	0
	0	0
Emplois	0	0
Secours en nature	0	0
Mise à disposition gratuite de biens et services	0	0
Prestations	0	0
Personnel bénévole	0	0
Total	0	0
	0	0

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

R A P P O R T S P E C I A L
D U C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S

UNIS-CITE MEDITERRANEE
10 PLACE SEBASTOPOL
13004 MARSEILLE

EXERCICE : 01/01/2012 - 31/12/2012

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale d'Aix en Provence
Le Diamant Bât B
20 RUE LOUIS REGE
13008 MARSEILLE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2012
pour l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Juin 2013

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos 31 décembre 2012.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisés, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION UNIS CITE MEDITERRANEE / GAM REPRO

Administrateurs concernés :

Monsieur BENCHETRIT Georges

Nature et objet :

Sur l'année 2012, l'association Unis Cité Méditerranée a maintenu un partenariat de service avec la société GAM REPRO sus cité afin de réaliser la prestation de location de matériels bureautiques et de fourniture des consommables correspondants.

Modalités :

Le montant global des prestations facturées sur 2012, s'élève à 6 922,08 €.

2. CONVENTION UNIS CITE MEDITERRANEE / LE ROUGE

Administrateurs concernés :

Madame BARBEREAU Corine

Nature et objet :

Sur l'année 2012, l'association Unis Cité a organisé des repas et réception dans le cadre de rassemblements des salariés et administrateurs, au sein du Restaurant « Le Rouge » à la Belle de Mai, Marseille.

Modalités :

Le montant global des prestations facturées sur 2012 s'élève à 113,60 €.

Fait à MARSEILLE, le 5 Juin 2013



Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes